



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention sur
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 22 décembre 2008, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente de l'Australie auprès de
l'Organisation des Nations Unies (Vienne)**

La Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui communiquer ci-joint, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements sur le satellite Optus D1 lancé par le Gouvernement australien au mois d'octobre 2006 (voir annexe).



Annexe

Renseignements sur un objet spatial lancé par l'Australie*

Satellite Optus D1

Nom de l'État ou des États de lancement:	
Conformément à l'article premier, alinéa a) i):	Australie
Conformément à l'article premier, alinéa a) ii):	France
Indicatif approprié ou numéro d'immatriculation de l'objet spatial:	Optus D1
Date et territoire ou lieu de lancement:	
Date de lancement:	13 octobre 2006 à 20 h 56 UTC
Lieu de lancement:	Centre spatial guyanais, Kourou (Guyane française)
Principaux paramètres de l'orbite:	
Période nodale:	Le satellite étant en orbite géostationnaire, le concept de "période nodale" n'est pas applicable. Toutefois, la période orbitale est approximativement de 86 166 secondes.
Inclinaison:	$0,0 \pm 0,05$ degré
Apogée:	35 780 kilomètres
Périgée:	35 780 kilomètres
Longitude:	$160 \pm 0,05$ degrés est
Fonction générale de l'objet spatial:	Télécommunications commerciales en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans les îles voisines et certaines parties de l'Antarctique

* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.